

/ LIVRON à la CONFLUENCE des VALLEES de la DRÔME et du RHÔNE /

Etabli à la pointe occidentale d'un petit massif crétacé dominant la Drôme et la plaine du Rhône, Livron a bénéficié à la fois d'un site et d'une situation très favorables : merveilleux site défensif qui explique la fortune militaire du bourg au XVI^e siècle, situation exceptionnelle (au carrefour des vallées de la Drôme et du Rhône) qui sera l'un des facteurs essentiels de la croissance continue du village aux XIX^e et XX^e siècles. Lors de la sortie du 18 Mai, nous pourrions appréhender ces faits. Après la traversée du vieux Livron où quelques rues gardent encore leurs caractéristiques anciennes et leurs noms évocateurs, nous entrerons dans le cimetière supérieur où se voient les maigres vestiges de l'église St Prix consacrée en 1493, détruite lors des guerres de religion, - et nous atteindrons un point d'observation dominant les vallées de la Drôme et du Rhône.

Là apparaîtront dans le panorama, les trois éléments qui sont à l'origine - directement ou indirectement- du développement de Livron :

- la Drôme, rivière dangereuse mais pleine de ressources et ouvrant par sa vallée sur le centre commercial de Crest et le Diois,
- le "Grand Chamin de Lyon en Provence" (R.N. 7 aujourd'hui) : l'axe routier rhodanien majeur,
- au bout de la vaste plaine livronnaise, le Rhône, voie de relation par le bac avec le Vivarais, et par la navigation avec Lyon, la plaine de la Saône et les pays méridionaux.

I - LIVRON ET LA DRÔME -

1- La Drôme obstacle - La Drôme a longtemps constitué un obstacle majeur sur la route de Lyon à Marseille. Un pont aux piles de pierre qui existait au XIV^e siècle fut emporté à une date inconnue. A partir de 1513, on travailla bien à l'établissement d'un nouvel ouvrage, mais il sera lui aussi emporté par les eaux en 1521. En l'absence de pont à Livron, lors des crues il fallait obligatoirement remonter jusqu'à Crest pour franchir le cours d'eau. Si le passage annoncé de hautes personnalités amenait le plus souvent à construire des ponts de bateaux provisoires lorsque la rivière roulait beaucoup d'eau, en période d'étiage chacun devait se résoudre à passer à gué : même l'ex-reine Christine de Suède revenant de Naples qui passa la Drôme " à nuit close le jeudi 10 août 1656 n'ayant que trois carrosses et pas de monde à elle". Il y avait d'ailleurs là pour les Livronnais une occasion de gagner quelque argent comme l'indique Michel FOREST dans ses Annales en 1772 : certains "habitants de Livron gagnaient considérablement pour aider à passer les étrangers en leur montrant le gué ou les passant sur leurs épaules ..." Lorsque la hauteur des eaux le permettait, un bateau (bac) fonctionnait. Un pontonnier nommé par le seigneur de Livron (l'évêque de Valence) faisait payer le passage selon un tarif affiché sur chaque rive. Voici, par exemple, celui de 1747 :

- par personne à pied : 1 sol,
 - par personne à cheval : 2 sols,
 - par cheval ou autre bête de somme chargée ou non : 2 sols,
 - par chaise ou autre voiture à un cheval : 2 sols 6 deniers,
 - par litière, chaise, carrosse, coche, charrette ou chariot à deux chevaux, boeufs ou mulets : 3 sols. Par cheval, boeuf ou mulet supplémentaire : 1 sol (On n'ajoutait rien pour les personnes transportées, les domestiques, les conducteurs),
 - pour chaque boeuf ou vache d'un troupeau : 6 deniers,
 - pour chaque porc, chèvre, mouton ou brebis : 3 deniers.
- (Le sol valait 12 deniers. Le pain blanc se vendait à cette époque 1 sol 9 deniers la livre).

L'usage du bateau n'était pas sans risques. Un exemple : le 7 Janvier 1764, un accident faillit coûter la vie au Courrier de France ; le câble du bac s'étant rompu, la voiture tomba dans la rivière et il fallut bien des efforts pour sauver l'homme et retirer le véhicule. Par ailleurs, il y avait beaucoup à dire sur la qualité du service si l'on en croit l'ingénieur PAULMIER de la TOUR qui écrit en cette même année 1764 : "Les patrons sont très négligents et préfèrent souvent le cabaret au bac ; tout le monde s'en plaint et je l'ai éprouvé moi-même, ce qui est d'autant plus répréhensible qu'en l'état le bac se trouve à une portée de canon au-dessous de la direction dans route". L'ingénieur étant intervenu auprès du fermier du bac, celui-ci promettait de veiller désormais "à ce que les patrons soient exacts et moins corsaires".

Seul un pont pouvait apporter la solution à toutes ces difficultés du passage. Il sera construit de 1766 à 1778 suivant les plans de l'ingénieur BOUCHET. Ouvrage de pierre bien conçu, il permet aujourd'hui encore à la R.N. 7 d'emjamber la Drôme.

2- La Drôme dévoreuse de terre - Non endigué jadis, la Drôme quittait souvent son lit lequel s'étalait pourtant sur une largeur considérable. Lors de la Révision des feux en 1698, les élus locaux insistent sur les méfaits de la rivière en crue : lorsque la Drôme a envahi des terrains qui venaient d'être labourés "le cours et l'impétuosité des eaux ont emporté toute la meilleure terre"; et ailleurs "lesdites eaux ont laissé en s'écoulant un limon si âcre et si brûlant que les fonds en sont restés comme infertiles". Entre 1475 (date de la précédente Révision des feux) et 1698, les élus livronnais ont pu établir que 580 sétérées (119 hectares) de terres ont été emportées (c'est-à-dire incorporées à son lit) par la Drôme ; cela représentait 5 % des fonds de la Communauté. Il faut dire aussi que la nature ne sera pas toujours seule en cause. Pour la construction du pont, à partir de 1766, on dut établir un batardeau dans le lit de la rivière et l'on fit passer les eaux plus au nord tout à fait au pied de la colline. Ainsi déviées, la Drôme allait ronger progressivement une part de la plaine livronnaise où se trouvaient les plus beaux prés. Mais la rivière, qui ne sera pleinement maîtrisée dans la plaine Livron-Loriol que dans les années 1950 ..., n'a pas apporté que des ennuis aux Livronnais.

3 - La Drôme utile - Les services rendus par la rivière n'ont cessé de croître jusqu'à la fin du XIXe siècle.

. Une zone d'exploitation : Les ramières de la Drôme ont toujours fourni aux Livronnais du bois de chauffage et des " amarines " (osier) d'une utilisation si étendue autrefois ; il était bien tentant aussi d'y mener paître chèvres et moutons, mais la rapide dégradation entraînée par cet usage le fit interdire à de nombreuses reprises sous l'Ancien-Régime. Cependant, dans les "relaissés" de la Drôme, entre les espaces boisés, maintes zones herbeuses et broussailleuses convenaient parfaitement à la dépeissance.

. Le flottage des bois : Jusqu'au XIX e siècle, il a été largement pratiqué, comme l'indique DELACROIX en 1817 : "Flottable depuis le Bez, un kilomètre au-dessus de Die, jusqu'à son embouchure, la Drôme sert au transport des bois de sapin et de hêtre pour la charpente et le charronnage".

. L'irrigation : En 1412, le moulin à blé de Livron avait été déplacé vers le nord pour que ses eaux (prises à la Drôme vers Allex et conjuguées à des eaux de source), qui retournaient à la rivière, puissent être envoyées dans la plaine pour l'irriguer. Mais cela ne pouvait suffire au vaste territoire livronnais. Aussi au XVIIIe siècle (1772)...), un nouveau canal sera-t-il lancé à partir de la Drôme afin de parfaire le quadrillage de la plaine. Si bien que, dès la fin du 1 er Empire, c'est un réseau de canaux de plus de 40 km qui apportait l'eau dans les terres livronnaises.

. Les "chauchières" (bassins de tannerie) ont aussi utilisé les eaux dérivées de la Drôme.

. La force motrice : Le moulin à blé a longtemps été seul à profiter de la force motrice des eaux. Puis, en 1756, les frères DESSOUDEYS établirent au bord de la Drôme (environ 1,5km en amont du pont actuel) un important moulinage dans lequel quatre roues hydrauliques actionnaient douze moulins ; cette entreprise employa les premières années une centaine d'ouvriers et ouvrières dont beaucoup étaient originaires du Vivarais. C'est au XIXe siècle, avec l'augmentation du volume des eaux canalisées, qu'on verra se multiplier les établissements (filatures, taillanderies, scieries, ...) utilisant des roues hydrauliques.

II - LIVRON ET LA ROUTE DE LYON EN PROVENCE -

Le " Grand Chemin " de Lyon en Provence (RN 7 aujourd'hui) n'a longtemps été qu'un itinéraire à la viabilité médiocre. Cette route fut refaite entre Valence et la Drôme en 1724, puis rectifiée dans son tracé au niveau de Livron en 1741 ; mais, comme on n'avait pas suffisamment élevé la chaussée, il fallut peu d'années pour revenir à l'état ancien. En Février 1802, signalant le très mauvais état de cette chaussée, le secrétaire livronnais note "que la Poste quitte la Grande Route au-dessus du domaine de Fiancey pour en prendre une de traverse qui longe une partie du chemin de Livron à Etoile et vient joindre la Grande Route sous Livron. Toutes les carrioles et petites voitures qui vont et viennent de Valence passent par cette route de traverse depuis Livron passant par Saint-Genys, le moulin d'Etoile où ils gagnent la rivière de Vioure ; lorsque la crue des eaux y met obstacle, ils vont passer au domaine de la Chaffine sur le territoire de la commune de Fiancey (Portes-lès-Valence

aujourd'hui) et de là vont rejoindre la Grande Route près de Fontlozier. Nous y avons vu très souvent passer les turqotines et même les roulières, ce qui allonge pourtant leur route de près d'une lieue de poste et les expose à des dangers, car il se trouve sur cette route de traverse de très mauvais pas, des chemins très étroits où à peine une voiture peut passer et pour lors, s'il arrive quelque accident, ils ne peuvent avoir aucun secours". Si mauvaise qu'elle ait été, la route de Lyon en Provence a pourtant connu un important trafic dès le Moyen-Age. Et Livron a longtemps constitué un point de halte traditionnel pour les transporteurs qu'ils soient colporteurs, muletiers ou charretiers. Pour ceux qui allaient vers le Midi il fallait se préparer pour guérer la rivière ou attendre le bac, et pour ceux qui remontaient après le franchissement du cours d'eau il fallait s'arrêter pour acquitter les droits de péage. Car l'évêque de Valence, outre les droits de passage par le bac, était autorisé à lever à Livron des droits de péage "par terre"; en 1747, ces droits étaient :

- par cheval, mulet ou autre bête chargée de sel : 4 deniers,
- par cheval, mulet ou autre bête chargée de tonneaux : 4 deniers,
- par charrette chargée de même : 1 sol 6 deniers,
- par cheval, mulet ou autre bête chargée de fer : 4 deniers,
- par cheval, mulet ou autre bête chargée de marchandises autres que fer, sel, blé, grains, farines, légumes verts ou secs : 8 deniers,
- par charrette chargée de même : 3 sols.

(On ne payait donc pas pour le blé et les autres grains, les farines et les légumes verts ou secs. Livronnais et L'oriolais bénéficiaient de l'exemption du péage).

Il est difficile de préciser l'importance du trafic sur cette voie routière avant la Révolution. Une indication cependant : en 1765, lors d'un accident du bac, 80 voitures s'accumulèrent sur les rives en une journée. Au siècle suivant, c'est le formidable accroissement de la circulation sur cette route devenue nationale n° 7 qui allait modifier profondément la structure du centre urbain livronnais.

III - LIVRON ET LE RHONE -

C'est au temps de Philippe le Bel que le Vivarais terre d'Empire est devenu terre royale : Le Rhône était ainsi, dans son cours moyen, la limite entre le domaine français et le domaine impérial. Cependant le fleuve fut loin d'être une frontière rigide, tant par le jeu des rivalités humaines que par l'effet des fluctuations de son cours. Bien plus, il ne constitua jamais (après le XIII^e siècle) une barrière entre deux contrées ; il fut au contraire une zone de contact et d'échanges.

1 - Le Rhône frontière - Les seigneurs de La Voulte issus de la dynastie d'ANDUZE ont toujours regardé du côté de la plaine livronnaise. Maîtres d'un château puissant, bien situé, ils ont tenu une des clés du Rhône. La lutte que mena Roger d'ANDUZE contre Jean de GENEVE, évêque de Valence et seigneur de Livron, de 1283 à 1297, conduisit à des combats meurtriers entre Voultais et Livronnais. Peu à peu, du XIV^e au XVI^e siècle, les Voultais ont occupé une large tranche de terres bordant le Rhône sur la rive gauche : en 1590, 73 d'entre eux (des roturiers) y possédaient 180 ha ; à quoi il faut ajouter 59 ha tenus par le duc de VENTADOUR

descendant de la famille d'ANDUZE. En 1531, les Livronnais avaient bien obtenu que les roturiers vouldains (propriétaires forains) cotisent avec eux à la taille levée en Dauphiné (au XVe siècle, la plaine de Valence était devenue terre royale), mais pour certaines zones (les îles notamment), les contestations n'ont cessé qu'au XIXe siècle : c'est un décret de Napoléon 1^{er}, le 17 Mars 1809, qui fera définitivement du bras principal (à cette époque) du Rhône la limite entre La Voulte et Livron.

2- Le Rhône, trait d'union - Frontière entre deux pays, puis entre deux provinces, le Rhône n'a jamais vraiment séparé les hommes ; il les a plutôt unis. En effet, par delà les querelles territoriales, les intérêts économiques ont finalement rapproché les Communautés des deux rives. Ce qu'illustre parfaitement la présence de délégués du Pouzin, de La Voulte, de Beauchastel et de Charmes aux côtés de ceux de Livron, Lorig, Etoile, Alex, Montoisson, etc... à la Fédération d'Etoile le 29 Novembre 1789.

Longtemps pour aller d'une rive à l'autre il n'y eut que les bacs : Lorig-Le Pouzin, Livron-La Voulte, Etoile-Beauchastel, Etoile-Charmes. Et l'on rencontra toujours des difficultés ; durant les crues bien sûr, mais aussi en temps ordinaire : en Février 1805, le secrétaire livronnais note "qu'il est de notoriété publique que les jours où les passages sont les plus faciles, l'on reste de deux à trois heures sur les bords du Rhône à attendre que les bateaux soient sur la rive gauche et qu'il y a près d'une demi-lieue à parcourir du bac situé sur la rive gauche au bac situé sur la rive droite". Pourtant, en dépit de ces difficultés, on a traversé fréquemment le Rhône entre La Voulte et Livron dès le XIIIe siècle. Et jusqu'au XIXe siècle, c'est en Vivarais qu'on est allé chercher les boeufs, vaches et mulets utilisés à Livron. A l'enquête agricole de 1813, les Livronnais répondent encore qu'ils se nourrissent de lard, d'huile "et de beurre qu'ils achètent dans l'Ardèche ainsi que les châtaignes".

Le Rhône, c'était aussi la voie par laquelle arrivaient maints produits de première nécessité : le sel d'abord qui remontait du Midi, puis le blé (blé bourguignon "tiré de la barque" les années de disette lit-on dans la réponse de Livron à la Commission intermédiaire des Etats du Dauphiné en 1789) et une foule d'autres denrées et matières premières, Livron servant de relais entre le fleuve et toute la vallée de la Drôme. Ce qui apparaît bien dans une délibération du Conseil livronnais où l'on indique, le 8 Mai 1806, que les deux chemins vicinaux les plus importants sont :

- "Le chemin qui va de Livron au port de La Voulte, duquel port les habitants de Livron ainsi que ceux des communes d'Alex, Eurre, Crest, Saillans et même jusqu'à Die tirent la majeure partie de leurs importations telles que le sel, le charbon de pierre, le fer, les bois de construction et menuiserie, les bouteilles venant de Givors, les châtaignes, pois, haricots et autres denrées, et même le blé qui descend par le Rhône dans les années où la récolte a manqué dans ces parties-là".

- "Le chemin d'Alex dont celui de Crest est une continuation, lequel est très essentiel pour la communication de Crest au port de La Voulte dont cette ville tire les denrées énoncées ci-dessus (Les habitants de Crest) se servent de ce chemin pour le commerce qu'ils font avec les départements méridionaux et surtout avec la ville de Marseille dont ils tirent toutes leurs premières matières telles que cotons, laines, huiles, savons, bois de teinture et toutes leurs épiceries dont ils alimentent toutes les communes qui environnent Crest".

Cet axe commercial Est-Ouest lié au fleuve a longtemps rivalisé d'importance avec l'axe routier Nord-Sud.

MIRABEL : HISTOIRE RESUMEE D'UN VILLAGE DESCENDU
DE SA COLLINE DANS LA VALLEE

C'est un bon exemple, compte tenu de quelques circonstances particulières, de ce glissement de nombreux villages de nos Préalpes du Sud vers le bas pays et les routes. Mr BARLET, retraité à Blacons, a obligeamment mis à la disposition de notre Association (c'est un lecteur fidèle de notre Revue) un opuscule d'une trentaine de pages, qu'il a patiemment rédigé d'après les archives de la Commune et de la Cure, de nombreuses enquêtes auprès des habitants, et les ouvrages des historiens locaux et régionaux parus de 1885 à 1979.

Dans le cadre volontairement limité de ce numéro préparatoire à notre sortie, nous regrettons de devoir faire une trop petite place à ce village, qu'on aperçoit de loin, et dont on ne devine pas, d'abord, qu'il est vide d'habitants, à l'exception d'une seule famille lyonnaise. Regardez attentivement la dessin ci-joint : des maisons et dépendances sans toits, des ouvertures béantes. Pas d'accès commode. Notre car nous arrêtera au tiers de la montée, près du vieux cimetière, à l'ouest.

Une montée, pas trop raide d'ailleurs, et un sommet adouci. Il a fallu, au Moyen Age, un rempart, trois tours, et un donjon pour une défense éventuelle contre une attaque de soldats ou de pillards. Du haut, on était bien placé pour surveiller les chemins des vallées encadrantes de la Gervanne, du Charsac et surtout de la Drôme, ici proche des vieux carrefours d'Aouste et de Crest.

En 1165, est signalé le " castrum ", partie du patrimoine temporel de l'Evêque de Die, qui peu à peu s'étendit jusqu'à Crest. Les POITIERS, devenus Comtes de VALENTINOIS reprirent la plupart de ces villages, mais non Saillans, Mirabel et Aouste. Ces âpres guerres locales justifient donc les fortifications de Mirabel, et plus encore, au cours des malheureux 14e et 15e siècles, les pillages des " routiers ".

Le rattachement au Dauphiné, puis au Royaume (1461) assura une paix civile bien nécessaire. Désormais l'Evêque garde seulement le droit de justice en première instance, et le châtelain assure l'ordre et perçoit les taxes royales.

Au 16e siècle le grand événement régional, et dans la vallée de la Drôme en particulier, c'est l'introduction de la Réforme. De nombreux nobles s'y convertissent. Claude de MIRABEL, " écuyer ", joue un rôle actif à Valence, auprès du Baron des ADRETS, est envoyé près du Roi à Amboise, se bat en Saintonge, reparaît à Livron où il se tue en inspectant les remparts en 1576. L'année précédente le chef de l'armée protestante DUPUY MONTBRUN, avait été tué au combat dit improprement " du Pont de Blacons " (Blacons n'existe pas encore). Après les MIRABEL, les FOREST sont seigneurs de Mirabel, et en 1642, un FOREST donne le nom de Blacons (celui d'une de ses terres des Baronnie) à un lieu du confluent de la Gervanne, où était un moulin, mais non des maisons. Un marquis de BLACUNS est député de la noblesse à Vizille en 1788, émigre en 1792. On perd ensuite la trace de la famille.

Ce sont d'autres notables, des bourgeois, qui dès le 18^e siècle se placent au premier plan dans la moyenne Vallée de la Drôme : un GAILHARD, officier de justice, un LATUNE, négociant, que nous retrouverons bientôt.

Il est bien regrettable que les registres des délibérations de l'Assemblée de la Commune de Mirabel, formée des pères de famille, aient été presque tous détruits. Là se lirait en partie l'histoire des habitants aux 17^e et 18^e siècles. Une visite de l'Evêque, enregistré, en 1664, 80 protestants et 40 catholiques. Plus petit que les villages voisins et un peu à l'écart sur son mamelon, Mirabel eut la chance de ne pas servir d'étape aux troupes royales de passage. Les protestants, majoritaires, et qui avaient gardé leur foi, n'y subirent pas de dures condamnations à mort ou aux galères (alors qu'on en compte 11 à Aouste, 30 à Saillans, 418 à Die..). Pourtant des Assemblées du Désert se sont tenues entre Aouste et Mirabel. Deux frères, qui avaient fait bénir leur mariage, furent enfermés à la Tour de Crest.

En dehors de ces rares épisodes dramatiques, Mirabel paraît avoir vécu paisiblement et petitement. Le bétail pâturait surtout dans les friches et les bois de la " montagne ", au Nord-Est. Les meilleures terres produisaient des grains, des noix. Le village avait ses moulins à farine et à huile. Il s'y trouvait la vieille église St Marcel, une école où enseignait un " précepteur de la jeunesse " rétribué par la Commune, mais, bien sûr, pas de temple.

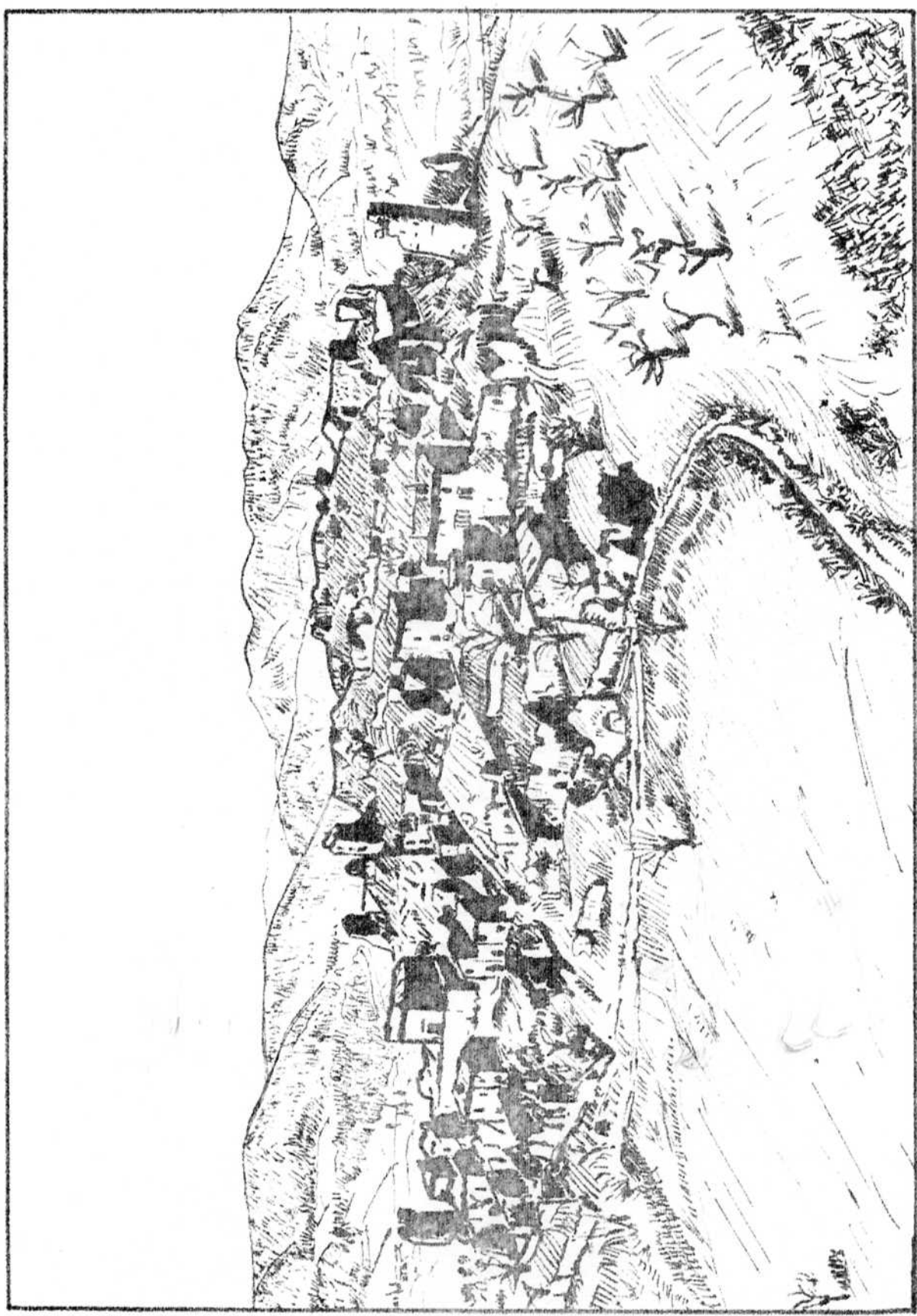
C'est la Gervanne, et quelques modestes canaux, qui déterminèrent en partie les transformations économiques, sociales, administratives qui se préparaient dès le 18^e siècle et devaient aboutir à la naissance et croissance de Blacons, le village d'en bas, aux dépens de Mirabel. La Gervanne avait toujours fait tourner des moulins à farine, deux moulins à huile, deux fabriques de soie, trois foulons, un four à briques et un four à chaux. Deux canaux, rive droite et rive gauche, dérivèrent l'eau de la rivière, et la chute sur le " moulin de Blacons " était de 25 mètres. Deux autres canaux étaient branchés sur la Drôme. Le tissage familial et artisanal des étoffes de laine reste vers 1800 une ressource indispensable. Ces étoffes, affinées dans les foulons, sont ensuite achetées par les marchands de Crest.

L'essor industriel au 19^e siècle : Une grande date : en 1805, Mr LOMBARD-LATUNE acquiert cet important " moulin de Blacons " (bien nationalisé sous la Révolution) et y installe une papeterie très moderne, pourvue de machines hollandaises (utilisées déjà dans le district papetier de Rives-Voiron). 89 ouvriers en 1843, près de 300 au début des années 80. Par contre les petites papeteries d'Aouste et Chabeuil périclitent. Une ancienne filature devient un foulon, puis une fabrique de billes à jouer (qui existe encore et pourvoit presque toute la France).

Les fabriques de la rive gauche de la Gervanne font travailler femmes, enfants et ouvriers semi-paysans de Mirabel, et aussi d'autres ouvriers venus des communes voisines. Des usines nouvelles s'établissent sur la rive droite, qui appartient au territoire d'Aouste, tels les moulinages de soie REY (1852). (1) voir renvoi page suivante.

Où loger ces familles ouvrières ? Au lieudit Blacons ne s'élevait encore que l'usine LATUNE & le château GAILHARD. Lentement, on construisit vers l'ouest, dont une cité ouvrière avant 1914 et des villas dans la Plaine de Bellevue. Et le quartier rive droite finit (en 1925) par être rattaché à la commune de Mirabel et Blacons.

Dessin de J. Lombard, d'après la vue aérienne de 96-96, éditée par Combiar-Cim. Mâcon - Avec la gracieuse autorisation des éditeurs.



MIRABEL — Un petit dôme portant sur sa pente face au sud un village serré, et cer-
 né des restes d'un rempart renforcé de 3 tours. Une seule maison, grande et bien restaurée,
 à droite. L'ancien temple (de 1858) sur une esplanade à gauche. Une petite route d'accès,
 ex-chemin, jugé non carrossable en 1906.

Vue vers l'ouest : 1. - des hauteurs modestes au-dessus de la Vallée de la Gervanne.
 2. - à l'horizon le versant oriental de la chaîne plus élevée de la Raye.

Aura-t-elle une gare ? Die fut atteint en 1885 par la voie ferrée prolongée depuis Crest, mais par la rive gauche. Il fallait donc aux gens de Blacons un pont pour les relier à une modeste gare : il ne fut achevé qu'en 1891 ! et la gare en 1896 ! Au moins la route nationale passait-elle par Blacons.

Et pendant ce temps, Mirabel se dépeuplait lentement. Il devenait quasi impossible d'y accéder par voiture à cheval. En 1906 " l'herbe pousse dans ses rues désertes que trois ou quatre ménages s'obstinent à fréquenter " (André LACROIX). Y subsistaient pourtant la vieille église qu'on ne réparait pas, le temple, bâti en 1858, l'école, la mairie(2) Mais le percepteur -(et autres fonctionnaires) - renonçait à y monter et convoquait les administrés devant la toute récente " chapelle romane ", à Blacons. Malgré l'obstination des derniers " Mirabeaux ", il fallut se rendre à l'évidence : l'intérêt général commandait " la descente " des deux édifices essentiels. Décision prise par le Conseil Municipal en 1907. Réalisation retardée jusqu'en 1920.

Mais comment expliquer l'état de dégradation actuel des murs, pourtant solidement bâtis ? Les propriétaires leur avaient enlevé portes et fenêtres pour ne plus payer certain impôt de fâcheuse mémoire La dernière habitante est décédée en 1974, à 88 ans.

X X

Nous verrons les deux maisons en bon état, et le temple, à restaurer, dont l'usage gratuit a été accordé par la municipalité à " l'Association pour la sauvegarde de Mirabel ". Va-t-on imiter Mr ERHET qui a agrandi et restauré une belle résidence secondaire ? N'est-ce pas trop tard pour restaurer certaines ruines ? Il faudra revoir le Vieux Mirabel dans quelques années.

A. BERNARD

(1) Lire l'article de Mr REY dans " De la soie à l'atome ". Chambre de Commerce et d'Industrie de Valence et Drôme - 1979.

(2) Le curé et le pasteur étaient depuis longtemps logés à Blacons.

QUELQUES NOTES SUR L'HISTOIRE DE CREST

L'histoire de la ville de Crest commence au Moyen-Age. Certes, son territoire ne fut point négligé par les Romains. Les fouilles commandées au début du XIXe siècle par le comte de MAC CARTHY sur son domaine de Saleine, donnèrent des résultats spectaculaires. D'autres trouvailles sont au contraire toutes récentes, comme le cimetière exhumé au quartier des Blaches.

Mais incontestablement le centre de la région est alors à Auguste, " l'Augusta " des itinéraires routiers romains, au nom si révélateur et où la moisson archéologique a été autrement abondante. Il reste l'affirmation reprise par tous ceux qui ont copié Eugène ARNAUD, selon laquelle la base de la tour de Crest serait de construction romaine. Affirmation dont il faut bien dire aujourd'hui qu'elle nous paraît peu fondée.

C'est donc seulement à l'époque féodale que le site dut trouver toute sa valeur : un rétrécissement notoire de la vallée commandant la route du Diois, et donc de l'Italie. Mais aussi un seuil rocheux permettant de franchir aisément la Drôme.

Site carrefour de chemin Nord-Sud et Est-Ouest, Crest était aussi un site frontière entre la plaine du Rhône et les premiers massifs intérieurs. Quant à son nom, Cristam, il est évidemment emprunté à l'arête rocheuse sur laquelle fut juchée la citadelle.

En 1120, Crest apparaît dans l'histoire écrite, à la faveur d'un séjour " épistolaire " du pape Calixte II dans ses murs.

Les premières décennies de son histoire sont d'ailleurs bien embrouillées. La famille ARNAUD, fondatrice de la ville selon la tradition, en fait, en 1145, hommage à l'évêque de Valence " pour le pardon de ses nombreuses fautes ". Puis elle disparaît au moins des textes. Bientôt remplacée par SILVIDON de CREST, lui aussi vassal de l'évêque. Ce dernier se signale en 1166 en accordant une charte sur le ban du vin.

Entrent alors en scène les POITIERS, Comtes de VALENTINOIS, qui possèdent une autre partie de Crest. Dès 1188 Aymar accorde aux habitants de la ville une charte de libertés communales. Et il fait construire un deuxième château.

Crest est bien coupé en deux, et l'objet des convoitises des deux plus puissants seigneurs de la région. Les 150 années suivantes sont pleines du tumulte des conflits entre le comte et l'évêque : l'investissement de Crest par Simon de MONTFORT au moment de la Croisade des Albigeois, Guerre des Episcopaux, défaite de l'évêque à Eurre en 1347.


Finalement ce sont les POITIERS qui l'emportent : en 1356 ils sont les seuls propriétaires de Crest. Aussitôt ils renforcent la Tour (en faisant construire le grand mur Nord), font de la ville la capitale de leurs états et y établissent même, au début du XVe siècle, un atelier monétaire.


En 1419, au moment de l'annexion des comtés de Valentinois et Diois, Crest devient terre domaniale.


Pendant les guerres de religion, protestants et catholiques se disputent sa forteresse. Enfin, en 1636, Crest est compris dans le Duché de Valentinois dont les princes de Monaco sont les seigneurs jusqu'en 1789.


(1) Nom d'une petite rivière au Nord-Ouest de Crest.

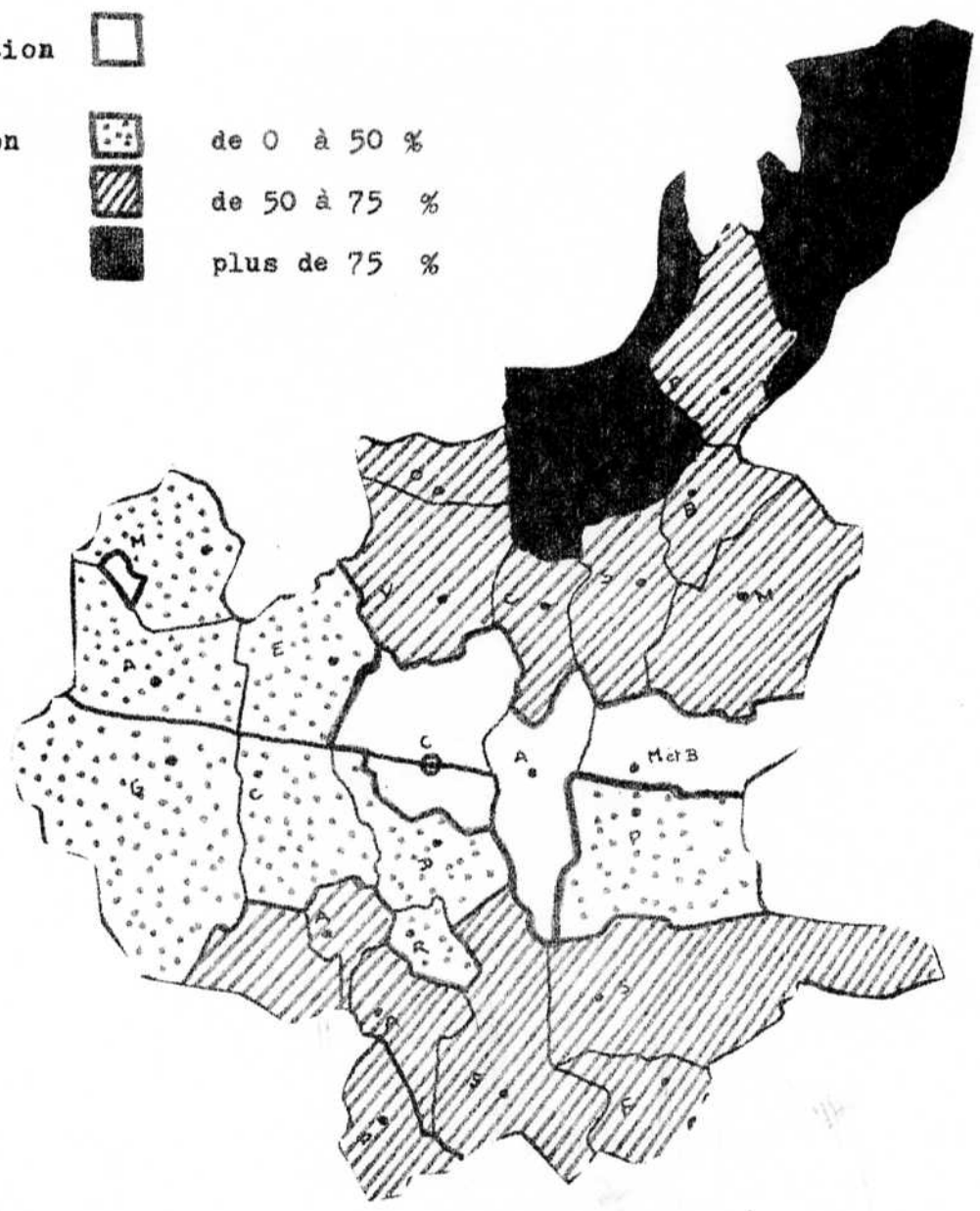
UN EXEMPLE DE DESERTIFICATION : EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DES CANTONS de CREST-NORD et CREST- SUD de 1876 à 1975

augmentation 

diminution  de 0 à 50 %

 de 50 à 75 %

 plus de 75 %



- En un siècle , les 27 communes des deux cantons sont passées de 23000 à 17500 habitants , soit une perte de 5500 (- 24 %)
- tandis que les communes rurales perdaient 755 habitants (- 42%) , la ville de Crest enregistrerait une augmentation de près de 2000 âmes (+ 33 %) . On peut donc penser qu'il y a eu un certain regroupement de la population .
- la désertification est de plus en plus forte à mesure que l'on s'éloigne de la vallée de la Drôme , où, en plus de Crest, deux communes progressent Aouste (+ 15 %) et Mirabel (+ 7 %) . En plus du passage a dû jouer ici la persistance des industries (papeteries, cimenterie , textile).
- A l'autre extrémité Gigors a perdu les 3/4 de sa population et Omblèze 85 %!

Crest des Temps Modernes perd sa forteresse démantelée en 1632 sur ordre de RICHELIEU et Louis XIII, qui avaient séjourné dans la ville trois ans plus tôt. Les consuls obtinrent que le donjon soit épargné : il servit désormais de prison civile (en particulier pour les protestants) ou militaire; voire de maison de correction pour quelques fils de famille jugés trop dissipés.

A défaut d'être une ville forte, et malgré sa faible population (4.000 habitants à la fin du XVII^e siècle), Crest fut une ville marchande. Une liste de 1727 donne une image impressionnante de ses activités, surtout tournées vers le textile, avec 18 fabricants de draps, 32 marchands drapiers et deux mouliniers de soie. Mais on y relève 145 autres artisans et commerçants, cordonniers, teinturiers, cordiers, papetiers, apothicaires ou orfèvres

Crest est aussi une ville d'église avec ses deux paroisses, son chapitre qui compte sept chanoines, ses quatre couvents, deux d'hommes, Cordeliers et Capucins, deux de femmes, Ursulines et Visitandines. Au total une bonne centaine de moines et de sœurs.

C'est encore une ville de tribunal, avec le siège d'une subdélégation et d'une sénéchaussée succédant à l'antique Cour Majeure du Comté de Valentinois et Diois.

Au total une prospérité qui ne paraît point feinte, et explique les belles demeures bourgeoises que l'on peut admirer rue de l'Hotel de Ville, rue de la République, ou rue Peysson.

Ville contact, ville-marché, ville de commerce, Crest avait trouvé sa voie et s'y est tenue jusqu'à nos jours, ne paraissant plus dans l'histoire qu'en 1851, lors du coup d'état du prince-président (1).....

On pourra compléter ces brèves notes avec la bibliographie donnée par Charles CURTIL-BOYER : Etude biblio-icônographique de la tour de Crest, in Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme, LXXV, n° 344, Juin 1962, pp 195-206 (-65 numéros).

Les deux ouvrages fondamentaux sur Crest, quoique vieilliss, restent:

- André MAILHET - Histoire de la ville de Crest, Valence, 1900, 448 p.
- Eugène ARNAUD - Histoire et description des antiquités civiles, ecclésiastiques et militaires de la ville de Crest, 1903 (réédité en 1978) - 325 p.

Jean-Noël COURIOL

(1) Voir le bulletin de l'AUED 2/3- 1977 - Roger PIERRE :
" Les insurgés de la Drôme en 1851 ".

PROGRAMME DE LA SORTIE DU 18 MAI

(sous réserve de modifications imposées par les circonstances).

Lestemps étant calculés au plus juste, veuillez, je vous prie, à ne pas retarder les départs, après les visites. Bonnes chaussures utiles sur quelques parcours pierreux ou boueux. Carte au 100.000 très utile = feuille de DIE - I G N.

-
- RENDEZ-VOUS - 1/ à 8 h à ROMANS, Boulevard Jean-Jaurès, devant le cinéma Alhambra pour les participants de Romans et localités proches.
2/ avant 9 heures, sur le parking de CREST, à l'extrémité sud du pont sur la Drôme, pour tous les autres participants-Appel.

Les voitures seront laissées jusqu'au soir, sauf pour ceux qui ne pourraient se déplacer en car.

9 h - 10 h 30 - Visite de Crest, avec Mr COURIOL : l'histoire (Hôtel de Ville)
Mme THOMAS : le site géologique de l'hôpital et de la Tour
Mr COURIOL : descente par les vieilles rues

10 h 30 - 11 h - En car, de Crest à Mirabel - esplanade du Cimetière.

11 h - 12 h - Montée à pied au Vieux Village - Panorama - Commentaires de Mr COURIOL et Mlle BERNARD.

12 h - 14 h 30 - En car jusqu'à Beaufort - Repas pique-nique (ou restaurant pour ceux qui l'auront commandé à l'avance):
. à l'Hôtel du Midi - tél. 76.41.11
. ou à J.L. SAUSSAC - tél. 76.42.80

Mr COURIOL montrera le village. Quelques amateurs de préhistoire pourront voir avec Mr HERITIER un petit musée privé.

14 h 30) - De Beaufort à La Clastre - et visite de la belle église romane
15 h 30) présentée par Mr DESAYE,

15 h 30) - De La Clastre à Crest, par le Pas de Lauzens, Bertuis de la
16 h 15) Forêt et Saou (sans arrêt).

16 h 15) - De Crest à Livron - Les cars s'arrêtent au bas du Vieux
16 h 45) Livron Nord.

16 h 45 /) - Montée à pied jusqu'au Cimetière - Ruines de St Prix -
18 h 30) Large panorama commenté par Mr J.P. BERNARD.

18 h 30) - Retour au parking de Crest - Dislocation - Les cars vont
19 heures) jusqu'à Romans.

Le prix du transport par car, soit 25 F par personne - sera acquitté au moment du repas.

IMPORTANT - Songez à vérifier si vous avez bien versé votre abonnement à notre Revue pour 1980. En cas d'oubli, vous pourrez vous acquitter le 18 Mai, par chèque de préférence.

BULLETINS DISPONIBLES - PRINCIPAUX ARTICLES - PRIX DE L'UNITE

1973 - n° 1 - Le Diois	3 F
" - n° 2 - Le Tricastin (I)	3 F
1974 - n° 2 - Le Tricastin (II)	3 F
" - n° 3/4 - Le Tricastin- La Basse Ardèche	3 F
1975 - n° 1 - STE CROUZET - et Sud Vercors	4 F
" - n° 2 - BARNAVE (I) - Nord Drôme	4 F
" - n° 3/4 - BARNAVE (II) - Le Rhône	6 F
1976 - n° 2 - Rompon - Tournon	6 F
" - n° 3/4 - Crussol- Ponts de Valence	6 F
1977 - n° 1 - Valence et ses eaux	4 F
" - n° 2/3 - Le Haut Diois (I)	6 F
" - n° 4 - Le Haut Diois (II)	6 F
1978 - n° 1/2 - Le Haut Diois(fin)- Valence	8 F
" - n° 3 - La Valloire (I)	5 F
" - n° 4 - La Valloire (II)- Livron (I)	8 F
1979 - n° 1 - Livron (II)- Hre de Romans	8 F
" - n° 2/3 - Le Royans (I)	10 F
" - n° 4 - Le Royans (II)	10 F
1980 - n° 1/2 - Vassieux - St Uze	10 F
N° spécial - Monuments religieux	15 F

TABLES DECENNALES 1971 - 1977 = 1 F l'exemplaire

Les stocks de 1973- 1974 et 1975 sont très réduits.

Bulletins groupés : - sur le Haut Diois - 3 bulletins : 20 F
 - sur le Royans - 2 " : 15 F

Toute adhésion nouvelle, toute commande de bulletins antérieurs, doit être adressée à Mlle BERNARD - 6, rue Ch. Péguy - 26000 VALENCE, avec chèque joint, portant sur le coupon adresse d'expédition, profession, affectation précise du versement.

Une note récente du C.D.D.P. invite les membres de l'Education Nationale à lui adresser adhésions et bons de commandes, avec chèque joint.

Libellé de tous les chèques postaux ou bancaires :

- A U E D VALENCE - C.C.P. n° 5744-20 T LYON.

ETUDES DROMOISES N° 3 - 1980 -

N° C.P.P.A.P. 61 467.

Duplication : A.U.E.D.
 (Cddp , 36, av; Ecole normale. Valence)

Le Gérant :
 A.HERITIER.